



**Assemblée
Générale
du 19 mai 2010**

ADMINISTRATION

Administrateur-Délégué
Françoise PALLE-GUILLABERT

Administrateur-Directeur
Alain LASSERON

Chargée de gestion administrative
Anne DELALEU

Présidents d'honneur :

Pierre VIELLECROZE
Henri TOURRET
Alain MARCEL

CONSEIL D'ADMINISTRATION *

Président

Laurent LEMOINE
C.G.A.

Administrateur-Délégué

Françoise PALLE-GUILLABERT
ASF - ASSOCIATION FRANCAISE DES SOCIETES FINANCIERES

Trésorier

Philippe AIRAUD
CM-CIC LEASE

Administrateurs

Eric BAILET-GOIRAN***
SOGEBAIL

Pierrette BLANC
Formatrice

Sabine HUTTLINGER
Formatrice
Avocat à la Cour

Alain LASSERON
ASF - ASSOCIATION FRANCAISE DES SOCIETES FINANCIERES

Claude MAINBOURG**
SOGEBAIL

Rolland PILORGET
Groupe CREDIPAR

Pascal SIGRIST
Formateur
Avocat à la Cour

* jusqu'au 19 mai 2010

** jusqu'au 20 janvier 2010

*** depuis le 20 janvier 2010

SOMMAIRE

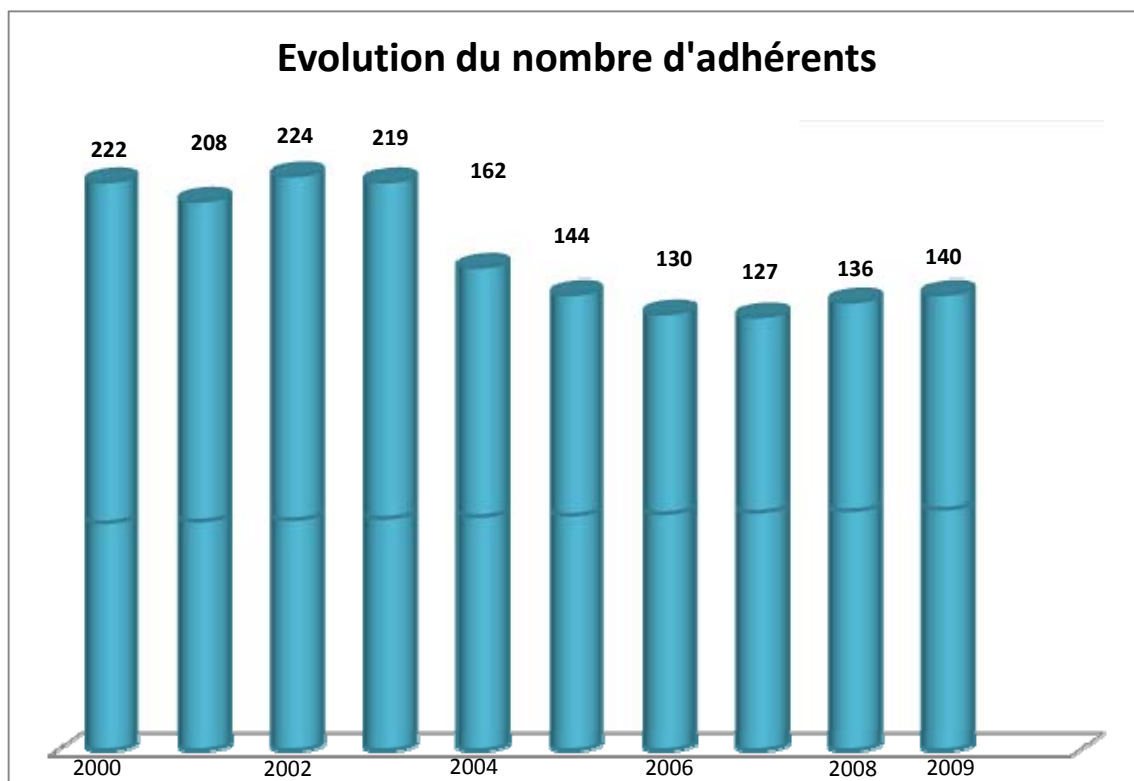
1. LA COMPOSITION DE L'ASFFOR	5
2. LES ACTIONS DE FORMATION	6
3. RESULTATS FINANCIERS 2009	9
4. REUNION D'INFORMATION-REFLEXION	9
5. LA COMPOSITION DU CONSEIL	9
6. COTISATION	10
FORMATIONS PROPOSEES PAR L'ASFFOR en 2009	11
LES FORMATEURS EN 2009	12

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 14 des statuts de notre Association, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de soumettre à votre approbation le rapport du Conseil et les comptes de l'exercice 2009 et de procéder à la nomination ou à la ratification de la cooptation de membres du Conseil.

1. LA COMPOSITION DE L'ASFFOR

140 sociétés étaient adhérentes de l'ASFFOR en 2009, dont 131 également adhérentes de l'ASF et 9 situées hors de ce champ (sociétés ayant le statut de banque, de GIE ou de société commerciale de droit commun).



2. LES ACTIONS DE FORMATION

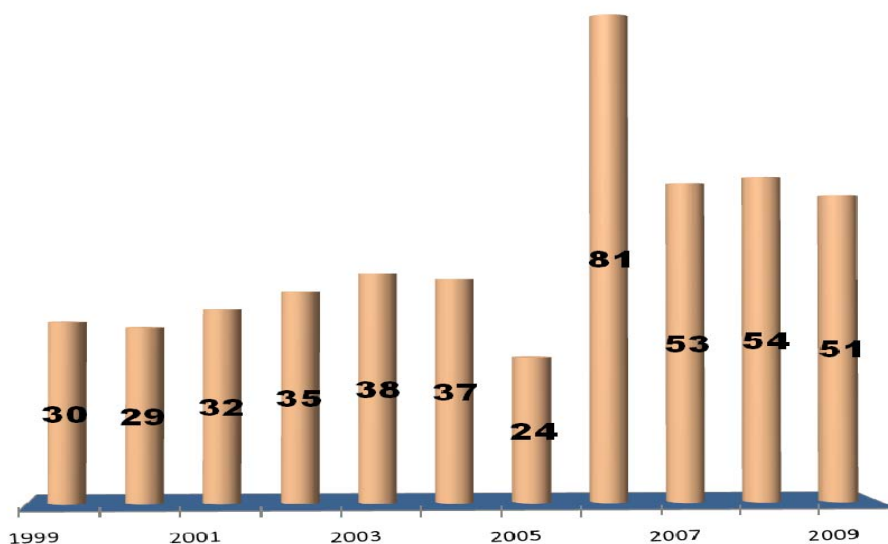
Dans un contexte économique difficile, l'année 2009 a connu une baisse d'activité sensible par rapport aux deux années précédentes qui, après une année 2006 exceptionnelle, s'étaient établies à un bon niveau de période.

Les sessions organisées et les stagiaires accueillis

58 établissements ont fait appel - une ou plusieurs fois dans l'année - aux services de l'ASFFOR. Ils étaient 75 l'année précédente.

Au total, ce sont 51 sessions de stages qui ont été tenues en 2009 (contre 54 l'année précédente), dont 55 % en intra entreprises (59 % des stagiaires, contre respectivement 50 et 45 % en 2008, confirmant ainsi la proportion sans cesse croissante de cette forme d'intervention. 23 sessions initialement prévues au programme ont été effectivement réalisées, auxquelles se sont ajoutées 28 sessions supplémentaires (principalement en intra entreprises). 30 sessions initialement prévues ont été en définitive annulées pour insuffisance d'inscriptions.

SESSIONS 1999 / 2009



331 stagiaires ont été accueillis (contre 362 en 2008)

En 2009, 4 nouveaux stages « Les garanties personnelles et les sûretés mobilières », « Mathématiques financières à l'usage des crédits-bailleurs », « Nouveau coefficient de liquidité », « Les Etats SURFI » ont accueilli 20 participants.

24 sessions en **intra entreprises** ont regroupé 175 participants lors de stages « catalogue » ou « sur mesure », parmi lesquels on peut citer les plus suivies :

- « Prévention du blanchiment »
- « Recouvrement de créances »
- « Crédit-bail mobilier »
- « Taux et marges »
- « Aspects juridiques et contentieux du Crédit-bail mobilier »
- « Affacturage : environnement juridique »

En inter entreprise, le **Crédit-bail immobilier**, avec 35 personnes reçues, demeure toujours une valeur sûre. De même qu'à un niveau moindre de fréquentation « le Contrôle interne » et « Etats de la Commission Bancaire ».

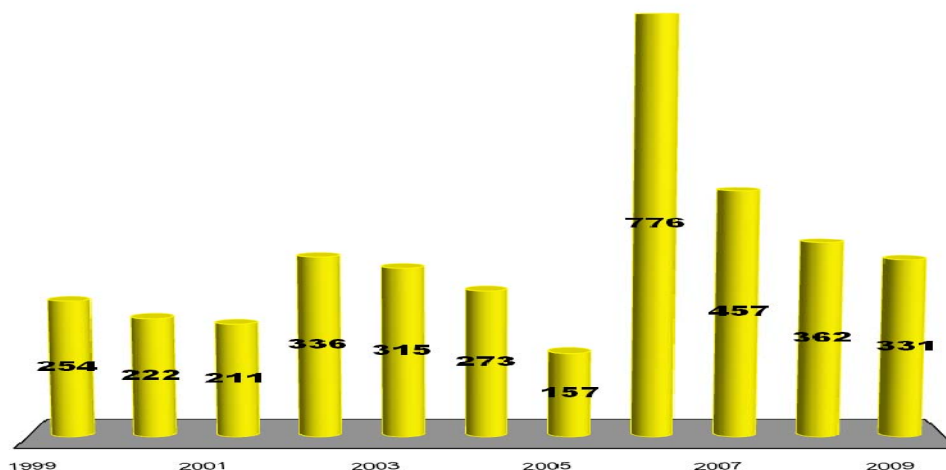
Mais, tous formats confondus, « la prévention contre le blanchiment » (57 stagiaires) et le « Recouvrement de créances » (52 stagiaires) ont été prédominants.

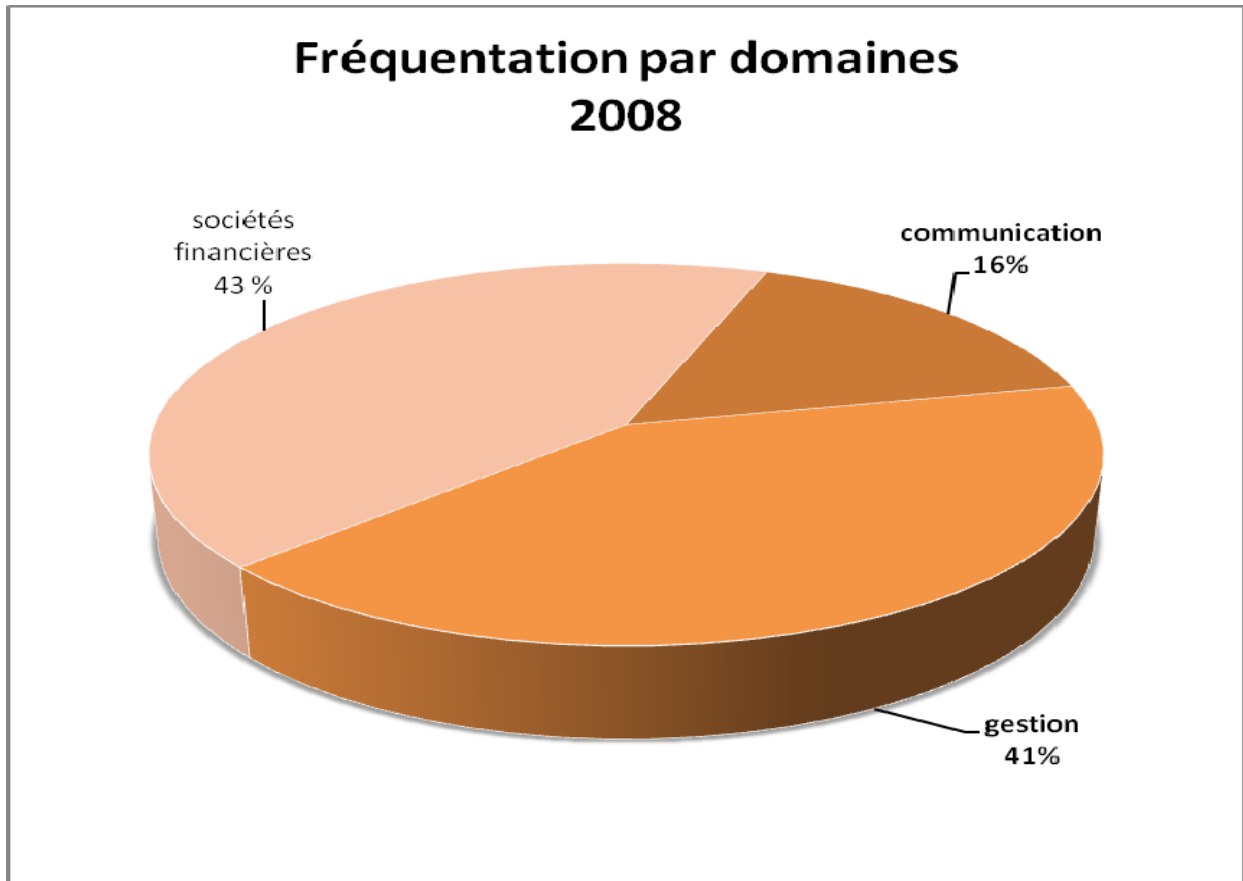
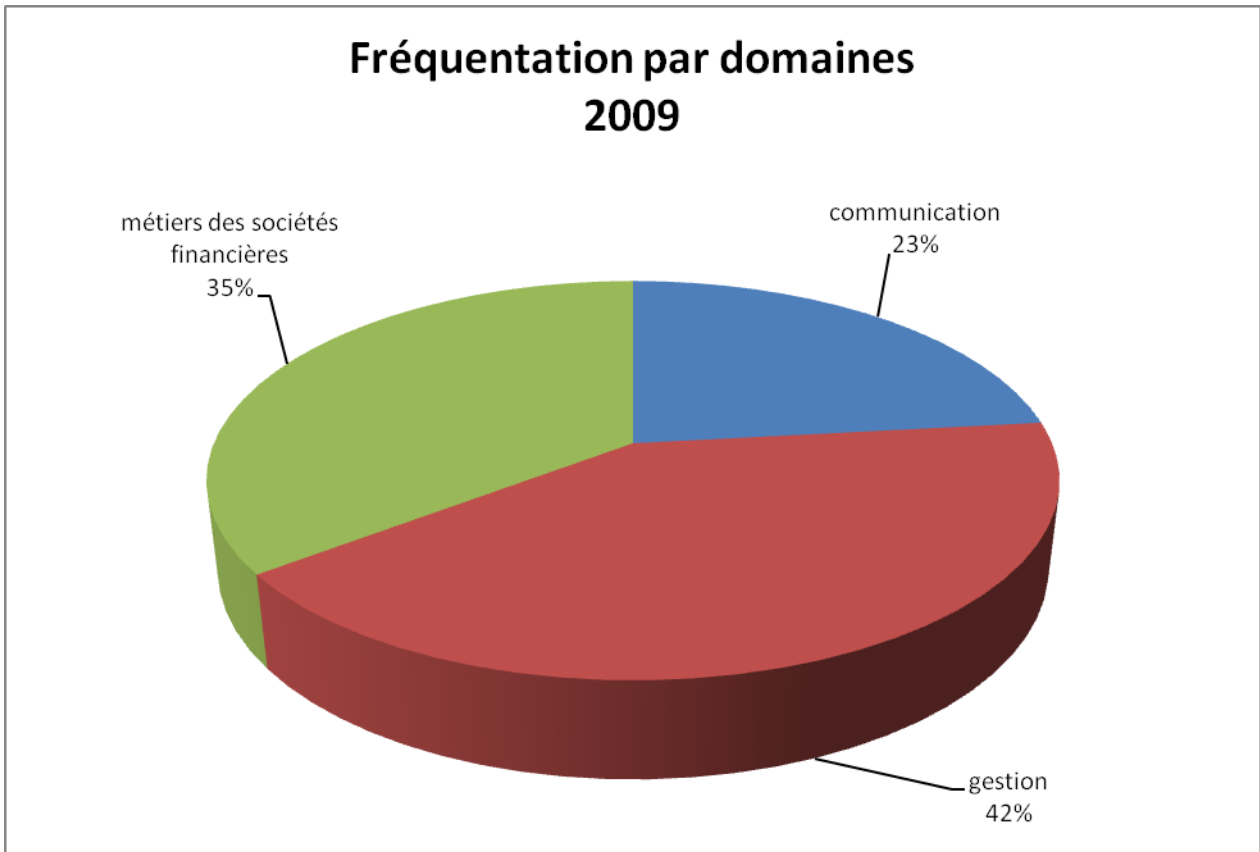
On remarquera que les formations axées sur les métiers spécialisés rencontrent toujours un grand succès, renforcé par la percée sur les formations en mathématiques financières. Nos adhérents sont plus demandeurs de ces formations que de celles visant une dimension plus personnelle, telles que la gestion des incivilités par exemple.

Depuis 2007, **les formations dispensées par l'ASFFOR** sont éligibles au DIF au terme des négociations paritaires menées par l'ASF avec les organisations syndicales visant à adapter à la profession l'ensemble du dispositif législatif relatif à «*la formation professionnelle tout au long de la vie*». Depuis, et après une rapide enquête, il est apparu que le DIF n'était pas encore très utilisé par les stagiaires.

La fin de l'année 2009 a été l'occasion d'une réflexion sur l'organisation d'une formation à la «**Certification des acteurs de marché** » à la demande de la Commission MT-PSI de l'ASF. Cette formation, conforme aux règles édictées par l'AMF, devrait permettre de passer un examen que l'ASFFOR demandera à pouvoir organiser.

STAGIAIRES RECUS 1999 / 2009





3. RESULTATS FINANCIERS 2009

La baisse d'activité de l'année s'est traduite, dans le compte d'exploitation, par un produit des stages en diminution de 14,5%.

Or l'évolution de la charge relative du coût des stages n'a pas permis de compenser la baisse des recettes, le produit net des stages s'en trouve réduit de 36 091 € (- 26.4 %) par rapport à 2008. Les cotisations, en diminution de 5,4%, se sont élevées à 36 900 €, contre 39 000 € en 2008. Par contre, l'exercice a enregistré les produits d'une manifestation « Le risque de liquidité » qui a laissé une contribution positive.

Avec des charges d'exploitation en hausse de 5,7 %, le compte de gestion de l'exercice présente, après dotation aux comptes d'amortissements, un déficit de 4 340 €, contre un excédent de 30 917 € en 2008.

Les plus values latentes sur le portefeuille de placement se sont, quant à elles, accrues de 1 543 € pendant l'exercice.

A un niveau de 322 893 €, les réserves de l'Association couvrent plus de deux années de fonctionnement.

4. REUNION D'INFORMATION-REFLEXION

Le 24 novembre, a eu lieu une réunion d'information-réflexion sur le thème du « RISQUE DE LIQUIDITE : LE NOUVEAU DISPOSITIF REGLEMENTAIRE FRANÇAIS ».

80 professionnels ont participé avec un intérêt soutenu à la présentation par Dominique LABOUREIX, Directeur de la Surveillance Générale du Système bancaire au Secrétariat Général de la Commission Bancaire, des grandes lignes du dispositif français ainsi qu'à l'intervention de Pierre-Henri CASSOU, Senior Advisor, Responsable du Conseil Réglementaire aux Institutions Financières, et de Frédéric BUJOC, de Deloitte Conseil, sur l'articulation et la mise en œuvre du dispositif.

5. LA COMPOSITION DU CONSEIL

Avec cette Assemblée viennent à expiration les mandats de Me Pascal SIGRIST et de M. Rolland PILORGET.

Nous vous proposons de reconduire leur mandat pour 3 ans.

Nous vous proposons par ailleurs de ratifier la cooptation intervenue en cours d'année de M. Eric BAILET-GOIRAN de SOGEBAIL, pour la durée restant à courir du mandat de M. Claude MAINBOURG.

Nous tenons à remercier très chaleureusement M. MAINBOURG pour sa contribution notable à la vie de l'Association.

6. COTISATION

Le Conseil vous propose de maintenir inchangé le montant de la cotisation annuelle qui est de 300 € HT. Nous vous présenterons une résolution dans ce sens.

Votre Conseil tient à exprimer sa reconnaissance à notre corps d'animateurs qui, par la qualité de leur enseignement et leur attachement au bon déroulement des stages, ont permis l'excellente appréciation des prestations de l'ASFFOR dont témoignent les résultats de l'enquête-qualité menée pour la seconde fois l'an dernier. Il remercie l'équipe de l'Association pour son dévouement au service de l'ASFFOR.



FORMATIONS PROPOSEES PAR L'ASFFOR en 2009

EXPRESSION COMMUNICATION CULTURE GENERALE

Efficacité personnelle
Les techniques de négociation
La prise de parole en public
La retraite, une nouvelle vie à préparer
Gestion des incivilités
Recouvrement des créances au téléphone
Vendre au téléphone

GESTION

Authentification de documents d'identité
Prévention du blanchiment
Etats de la Commission Bancaire
Normes IFRS et analyse financière des entreprises
Contrôle Interne et Pillier II
Les états COREP
Pratique du calculateur HP et mathématiques financières
Mathématiques financières à l'usage des crédits-bailleurs
Les fondamentaux de l'analyse financière
Analyse financière pour les commerciaux
Taux et marges
Etats SURFI
Ratio de liquidité

APPROCHE DES SOCIETES FINANCIERES

Actualité du droit de la construction

Affacturation : environnement juridique

Crédit-bail immobilier

Le crédit-bail immobilier

Aspects juridiques et contentieux du crédit-bail immobilier

La place de l'assurance dans la couverture des risques d'une opération de crédit-bail immobilier

Crédit-bail mobilier

Approche du crédit-bail mobilier et des locations financières

Aspects juridiques et contentieux du crédit-bail mobilier

Loi de sauvegarde des entreprises

Adapter vos dispositifs aux évolutions de la réglementation AMF

LES FORMATEURS EN 2009

EXPRESSION COMMUNICATION CULTURE GENERALE

Lionelle CLOOS

Consultante en management, communication et relations inter-personnelles

Françoise STRAUSS

Consultante formation et conseil

GESTION

Pierrette BLANC

Ancien Adjoint de direction au SGCB, diplômée d'expertise comptable,
Formateur-Conseil en réglementation et comptabilité bancaires.

Cabinet AUDISOFT Consultants

Sous la responsabilité de Marie-Agnès NICOLET, Présidente

Philippe MIGNAVAL

Institut d'Etudes Politiques de Paris, Diplômé d'Etudes Comptables Supérieures, Coordonnateur région
Océan Indien de l'Agence Française de Développement

Christophe NAUDIN

Spécialisé dans le domaine de la fraude documentaire
Sûreté International formation

Nicolas VAN PRAAG

Chargé de cours à l'Université de Paris-Dauphine et au groupe HEC, Consultant en Finance
Auteur Economica

APPROCHE DES SOCIETES FINANCIERES

Jean-Pierre BIGOT

Notaire

Nathalie CRABIE

Directeur comptabilité et normes du pôle services financiers spécialisés à la Société Générale

Katia CHASSANG

Avocat à la Cour de Paris

Pascal DESSUET

Responsable des Assurances pour les Affaires Immobilières à la SOCIETE GENERALE
Chargé d'Enseignement à l'Université de PARIS XII

Sabine HUTTLINGER

Avocat à la Cour, ancien chef de service juridique d'une société financière

Sylvie LACOURT

Directeur CBI Crédit Foncier Groupe Caisses d'Epargne

Philippe LE ROY

Responsable de la Valorisation et des Risques Immobiliers d'OSEO FINANCEMENT

Nicolas MILLET

Fiscaliste à la Société Générale

Olivier RICHE

Directeur Général de COFITEM-COFIMUR

Hervé SARAZIN,

Notaire chez SCP Thibierge.

Pascal SIGRIST

Avocat à la Cour de Paris